

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 7 octobre 2024 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Albin Fournier, conseiller
Monsieur Denis Lavoie, conseiller

Absent : Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

2024-10-359

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Albiny Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2024®
- 4) Acceptation des déboursés de septembre 2024®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Servitude sur cadastre 5 968 563
- 7) Suivi du maire et des conseillers
- 8) Correspondance ;
- 9) Varia ;
- 10) Période de questions
- 11) Levée de l'assemblée®

2024-10-360

Adoption du procès-verbal du 5 août 2024

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 9 septembre 2024 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2024-10-361

Acceptation des déboursés de septembre 2024

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les déboursés de septembre 2024 soient adoptés tels que présentés.

2024-10-362

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 septembre 2024 ; en conséquence, après discussion, il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 36 743,63 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2024-10-363

Servitude de passage cadastre 5 968 563

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine a reçu une demande du propriétaire du lot 5 968 563, en ce qui concerne une servitude de passage qui avait été obtenu en faveur de la municipalité, pour un ancien site d'élimination des déchets ;

Attendu que la municipalité n'a plus besoin de cette servitude ;

Il est proposé par Sylvie Langlois, et résolu unanimement de permettre que soit enlever cette servitude de passage par le propriétaire actuel.

Suivi du Maire et des conseillers

Le maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

Correspondance

2024-10-364

Demandes d'appui financier

Considérant les deux demandes d'appui financier reçu par :
L'association chasse et pêche de Grande-Vallée et
le centre d'action bénévole de l'Estran ;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement qu'un montant de 50 \$ soit octroyé à chacun.

Varia

Aucun

Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2024-10-365

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Denis Lavoie que l'assemblée soit levée,
il est 19 h 28.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général